

Séance du 2 juillet 2020 à 19 heures

Le deux juillet deux mille vingt, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Fontanes, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (61)

M. DIETSCH Jérôme (Arcambal), Mme WARTEL Catherine (Arcambal), M. NICOLAON Patrick (Bellefond – La Rauze), Mme DALBERA Marie (Bellefond – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), Mme LE FOURN Marie-Laure (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme CAROFF Sylvie (Cahors), M. MARX Jean-Luc (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme LENEVEU-RIVIERE Hélène (Cahors), M. PACAUD Denis (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. DELPECH Bernard (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. RACHI Abel (Cahors), Mme BEHEREGARAY Alexia (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme DAPORTA Anne-Céline (Cahors), M. LORIN Thierry (Cahors), Mme DE MEIXMORON Françoise (Cahors), Mme BOUGEARD Elsa (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. VAZ Victor (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VALADE Anne-Rose (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme LOUIS Sylvie (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme VANBESIEN Joëlle (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. LAFFRAY Patrick (Maxou), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), Mme JORDANET Marie-Christine (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines), Mme VOLFF Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. DECREMPS Frédéric (St Cirq-Lapopie suppléant), Mme RAUZIERES Elodie (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. BORIES Olivier (St Géry – Vers), M. BONNET Frédéric (St Pierre Lafeuille), M. EYROLLES Jean-Louis (Tour-de-Faure suppléant), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels), Mme MAZEYRIE Christelle (Trespoux-Rassiels).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (13)

Mme DEL VITTO Aurore (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors – procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), M. VACANDARE Johann (Cahors – procuration donnée à M. TESTA), Mme BOUIX Catherine (Cahors en retard arrivée à 20h15), M. DUCHESNE François (Cahors – procuration donnée à M. NICOLAON Patrick), M. TREIL Jean (Douelle), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. PONS Stéphane (Mechmont), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FERNANDEZ Pierre (Saint Médard), M. TEYSSEDRE Patrick (Tour de Faure).

Procurations : 3

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20200702-63_02_07_2020-DE
Regu le 07/07/2020

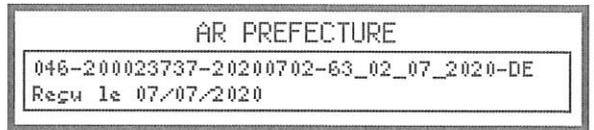
L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Voirie

Objet : Validation de la procédure et autorisation de signature du marché relatif à la fourniture d'un camion polybenne d'occasion de 18 tonnes pour la direction de la voirie

A été adopté à l'unanimité

Affiché au
GRAND CAHORS le :
20 JUIL. 2020



Délibération n° 63

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 2 juillet 2020
Rapporteur : Jean-Paul DUJOL

Direction de la Voirie

Objet : Validation de la procédure et autorisation de signature du marché relatif à la fourniture d'un camion polybenne d'occasion de 18 tonnes pour la direction de la voirie

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du programme d'acquisition de matériel, le Grand Cahors a décidé d'acheter un camion polybenne de 18 tonnes, un camion benne de 26 tonnes et une épaveuse pour la direction de la voirie afin de remplacer le matériel existant devenu trop vétuste.

Les marchés publics de fournitures de matériels ont été passés en procédure d'appel d'offre ouvert selon les dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Les fournitures sont réparties en 3 lots :

- Lot 1 : Fourniture d'un camion polybenne d'occasion de 18 tonnes,
- Lot 2 : Fourniture d'un camion benne d'occasion de 26 tonnes,
- Lot 3 : Fourniture d'une épaveuse neuve.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 24 septembre 2019 et a décidé d'attribuer les lots 2 et 3.

Aucune offre n'ayant été déposée pour le lot 1, la procédure a donc été déclarée infructueuse pour ce lot et un nouvel appel d'offres ouvert a été relancé le 24 octobre 2019 pour une remise des offres au 28 novembre 2019 à 12h00.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 janvier 2020 et a décidé d'attribuer le lot 1 à la société CAYLA SAS pour un montant de 94 676,00 € HT.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De valider l'ensemble de la procédure organisée et soumise à la réglementation en vigueur des marchés publics ;

AR PREFECTURE

046-200023737-20200702-63_02_07_2020-DE
Regu le 07/07/2020

- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer avec l'entreprise attributaire, le marché public de fourniture d'un camion polybenne d'occasion de 18 tonnes et tous les actes y afférents ;
- c- De préciser que les crédits nécessaires à ce marché seront prévus au budget primitif 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE FAURE

